

# «C'est à l'Union européenne de faire un pas substantiel»

**Le ministre des Affaires étrangères laisse la porte ouverte à un accord mais anticipe aussi un échec des négociations.**

Lise Bailat  
et Arthur Grosjean Berne

Après le voyage de Guy Parmelin à Bruxelles, la tension est grande entre la Suisse et l'Union européenne. Ignazio Cassis, le ministre des Affaires étrangères, répond sans détour aux questions qui fâchent. Interview.

**Félicitations! Les négociations entre la Suisse et l'UE sont au bord de l'explosion. C'est le grand «reset» que vous appeliez de vos vœux?** (Rires) Écoutez, je suis au moins content que nous ayons avancé. Un des problèmes de ce dossier, c'est que pendant longtemps, on n'a pas eu le courage de nommer les divergences qui existaient entre la Suisse et l'Union européenne.

**Mais l'ambiance est tendue. On a l'impression qu'on assiste à un grand gâchis. Votre dossier phare s'écroule sous vos yeux!**

J'ai hérité de ce dossier lorsque j'ai pris ce département. J'ai réussi en peu de temps à faire un travail d'éclairage et d'explication auprès de la population. Je suis parvenu à proposer au Conseil fédéral un projet d'accord institutionnel dix mois après mon arrivée. Ce projet a de bons points et d'autres qui restent insuffisants et mènent à la discussion actuelle.

**L'UE reproche au Conseil fédéral de ne pas être fiable. Vous trouviez l'accord bon en 2018. Et maintenant vous voulez, selon l'UE, carrément biffer trois points fondamentaux. C'est vrai?**

Chaque partie a son narratif. L'information est aussi un instrument dans les négociations. Lisez la position du Conseil fédéral de décembre 2018: vous retrouverez étonnamment le même vocabulaire et les mêmes choses que l'on dit aujourd'hui! C'est à cause de ces trois éléments (ndlr: protection des salaires, directive sur la citoyenneté et aides d'État) que le Conseil fédéral n'avait pas paraphé l'accord, car il sentait qu'ils posent un obstacle majeur pour l'acceptabilité en Suisse.



Le conseiller fédéral Ignazio Cassis pendant l'entretien, jeudi à Berne. CHANTAL DERVEY

**«Mon but dans la vie n'est pas d'éviter d'être coupable mais de bien faire mon travail.»**

**Ignazio Cassis**  
Ministre des Affaires étrangères

**Donc la Commission européenne ment? Pourquoi signer un accord institutionnel qui nous rapprocherait de quelqu'un qui nous ment?**

Chaque partie défend des positions et intérêts qui sont légitimes. Nous avons informé les commissions parlementaires et les Cantons du déroulé des dernières négociations. Il y a toujours des divergences fondamentales entre la Suisse et l'UE.

**Si vous étiez allés à Bruxelles avec Guy Parmelin, cela aurait été plus clair?**

Non, le président Guy Parmelin a été très clair. Pour ma part, j'étais prêt à aller à Bruxelles. Mais les deux parties ont convenu d'un format présidentiel pour cette rencontre. Mon homologue le commissaire Hahn ne participait pas non plus à cette rencontre.

**Les incompréhensions ne tiennent-elles pas au fait que vous ne vous êtes jamais rendu à Bruxelles?**

Je vois que le symbolisme joue un rôle important. Faut-il vraiment que j'aille faire une photo sur la place centrale à Bruxelles? Qu'importe le lieu, j'ai eu plus d'une vingtaine d'échanges avec mon homologue Johannes Hahn. Nous avons eu la possibilité d'avoir les discussions nécessaires. C'est ce qui compte.

**Mais au fond, on ne sait pas si vous êtes pour ou contre cet accord. Vous ne mouillez pas la chemise.**

J'ai beaucoup travaillé pour élaborer rapidement, avec mon équipe, la solution qui est aujourd'hui sur la table et pour l'expliquer. Mais je suis trop rationnel pour en faire une religion. Dans toute négocia-

tion, il y a un scénario de succès et un autre d'échec. Après trois ans de discussions intenses, je dois reconnaître que sur les trois points ouverts nous n'avons pas les solutions souhaitées pour l'heure.

**Vous nous annoncez là que vous tirez la prise?**

Non, ce n'est pas ce que j'ai dit. Le Conseil fédéral ne signera pas l'accord si ces trois éléments ne trouvent pas de solutions satisfaisantes.

**Votre ex-chef négociateur Roberto Balzaretto était revenu avec un accord qu'il disait formidable. Et là, vous ne vous battez plus?**

Personne n'a jamais dit que l'accord était formidable. Nous avons dit dès le début que certains points n'étaient pas satisfaisants. Sinon le Conseil fédéral l'aurait signé.

**Si vous étiez tout seul, vous auriez signé?**

Je ne suis pas tout seul, il y a un collège gouvernemental.

**Mais à la fin, s'il n'y a pas d'accord, on dira que c'est votre faute.**

Mon but dans la vie n'est pas d'éviter d'assumer ma responsabilité mais de bien faire mon travail.

**Pourquoi personne n'ose dire la vérité: oui, cet accord signe une perte de souveraineté et oui, c'est le prix à payer pour une certaine prospérité?**

Je l'ai toujours dit: quand vous passez un contrat, il y a toujours une petite perte de souveraineté. Un oui a son prix, un non aussi. Rien n'est gratuit. Je serais prêt à abandonner un peu de souveraineté pour un accord qui amène de la prospérité à la Suisse.

**Et alors?**

On essaie de trouver des solutions. Mais on diverge sur des points fondamentaux. Pour la Suisse, la libre circulation des personnes concerne les travailleurs européens et non pas tous les citoyens de l'UE. Et la protection salariale actuelle des travailleurs est sacro-sainte. Nous n'aurions aucune chance devant le peuple si nous touchions à cela. Un non populaire à l'accord serait très dommageable. Souvenez-vous du vote de 1992 sur l'EEE. Il a fallu près de dix ans pour signer ensuite les Bilatérales I.

**Donc par peur d'un vote populaire, on continue à jouer la montre?**

Non. Il faut comprendre qu'un non populaire, c'est très rude. C'est le signal d'un peuple qui refuse quelque chose. Un non gouvernemental, c'est autre chose. Il marque qu'on a un désaccord sur la façon de régler les problèmes institutionnels qui se posent entre la Suisse et l'UE. Mais on souligne également qu'il y a plus de 120 accords bilatéraux qui subsistent. Nous n'avons pas de délai comme c'était le cas pour le Brexit par exemple.

**On fait quoi alors?**

Soit l'UE est prête à faire les concessions nécessaires pour trouver des solutions satisfaisantes, soit on accepte une solution institutionnelle qui ne correspond pas entièrement à nos intérêts ou alors on reste à la situation actuelle, sans caractère institutionnel. Celle que nous connaissons depuis vingt-cinq ans. C'est comme quand vous négociez pour acheter une maison, et que quelqu'un l'achète avant vous. Vous n'êtes pas content pendant quelques semaines mais suffisamment rationnel pour surmonter votre déception et aller de l'avant.

**Vous ne direz donc jamais: «L'accord institutionnel, cela ne nous intéresse plus»?**

C'est une décision du Conseil fédéral. Vendredi, nous avons dit clairement à l'UE: «Si vous faites un pas substantiel en avant, on est prêt à continuer.» Et si on ne tombe pas d'accord, on cherchera d'autres solutions. Ce ne sera peut-être pas dans les six mois mais cela ne prendra pas dix ans.

**Cet accord-cadre est donc plus ou moins mort. On propose quoi à l'UE?**

On ne parle jamais d'un plan B quand le plan A est toujours d'actualité.

**Vous attendez que l'UE arrive avec ses mesures de rétorsion pour enterrer définitivement l'accord-cadre?**

Non. On attend pour voir si quelque chose va encore bouger après la rencontre de Bruxelles. Il nous faut des solutions sur les trois points ouverts. S'il n'y en a pas, nous serons obligés de ne pas signer et de communiquer cette décision.

**Pour redynamiser le dossier européen et la gestion du Covid, ne devriez-vous pas échanger votre département avec celui de Berset?**

Je suis convaincu qu'Alain Berset est très heureux dans son département et moi aussi. Cette question ne se pose donc pas.